La renonciation contractuelle aux droits fondamentaux (Document en Français)

x) document(s)

document(s) :
s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/004416e8-5a97-484f-bc8a-5aa91934885c

ns générales

LKHIR YNES
émoire : LEVENEUR LAURENT
iversité Panthéon-Assas - Master Droit privé général
on : 10-05-2023

.a renonciation aux droits fondamentaux est omniprésente, dès lors que les débats contemporains sur l'euthanasie ou la gestation ent nécessairement la question de la renonciation par le malade à son droit à la vie ou au droit de la mère porteuse au respect de ysique. Ces exemples démontrent que la renonciation contractuelle aux droits fondamentaux est non seulement valable, mais aussi sorbée par la théorie générale des obligations. Ainsi, la renonciation, qui permet de renforcer le principe de liberté contractuelle, me le spécifique de la volonté du titulaire dans l'exercice de ses droits fondamentaux. Néanmoins, le renonçant dépouillé de ses droits se retrouve dans une situation de vulnérabilité, de sorte que les États doivent choisir entre protéger le contractant contre lui même o ute ingérence. Dès lors, il convient de trouver un équilibre entre les revendications d'autonomie des parties au contrat, qui rejettent e juridique paternaliste leur imposant l'exercice de leurs droits fondamentaux, et la protection de l'ordre public, qui fonde le socle

es : droit des obligations, Droit des contrats, Droits fondamentaux, contrôle de proportionnalité, Ordre public, Liberté contractuelle, Autonomie de la volonté

ns techniques

tion
ment PDF

ns complémentaires

gine :
iv-pantheon-assas-ori-17421
urce : Ressource documentaire